



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, le jeudi 3 octobre 2013 à 16 h 30.

Sont présents : Monsieur Émile Loranger, maire
 Monsieur Louis Marcotte
 Monsieur André Laliberté
 Monsieur Yvon Godin
 tous conseillers et formant quorum

Sont également présents : Monsieur Serge Lapointe, directeur général
 M^c Claude Deschênes, greffier

Sont absentes : Madame Josée Ossio
 Madame Sylvie Falardeau
 Madame Sylvie Papillon

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

241-13 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur André Laliberté, appuyé par monsieur Yvon Godin et résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Fourniture d'une chargeuse sur pneus d'une capacité de 2.7 m³ – octroi de contrat;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

ADOPTÉE

242-13 3. FOURNITURE D'UNE CHARGEUSE SUR PNEUS D'UNE CAPACITÉ DE 2.7 M³ – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT qu'en prévision de l'acquisition d'une chargeuse sur pneus d'une capacité de 2.7 m³, la Ville a procédé à un appel d'offres public le 17 septembre 2013 sur le site SEAO (Système électronique d'appel d'offres) et le journal Le Soleil;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 3 octobre 2013 et que six (6) soumissions ont été reçues, lesquelles se détaillent comme suit :

Compagnie	Prix forfaitaire soumissionné
Denis Gauvin inc.	184 250,89 \$
Longus Équipement inc.	197 875,92 \$
Équipements Sigma inc.	198 997,13 \$
Hewitt Équipement ltée	200 357,73 \$
Équipement SMS inc.	211 324,05 \$
Strongco	249 617,63 \$

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Équipements Sigma inc., pour un montant de 198 997,13 \$, toutes taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Louis Marcotte, appuyé par monsieur Yvon Godin et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette octroie le contrat pour la fourniture d'une chargeuse sur pneus d'une capacité de 2.7 m³ à la compagnie Équipements Sigma inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 198 997,13 \$, toutes taxes incluses.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit prélevé à même le poste budgétaire « 23-040-00-725 ».

QUE le conseil municipal autorise monsieur le maire, Émile Loranger, ing., ou en son absence ou incapacité d'agir, le maire suppléant, et le greffier, M^e Claude Deschênes, ou en son absence ou incapacité d'agir, le directeur général, monsieur Serge Lapointe, ing., à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution, si requis.

QUE le trésorier, ou en son absence ou incapacité d'agir, la trésorière adjointe, après approbation du directeur général, soit, et est autorisé à effectuer tous les paiements concernant les demandes qui proviendront de la compagnie, sur production des documents requis, et ce, pour un montant total maximum de 198 997,13 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

243-13 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été traité;

EN CONSÉQUENCE

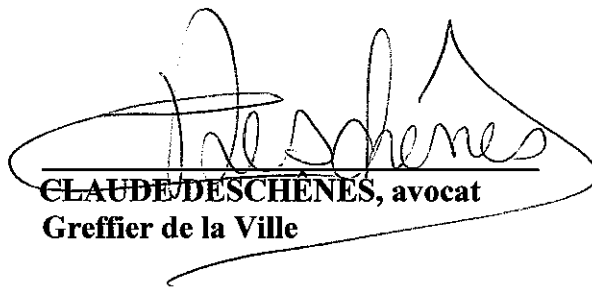
Il est proposé par monsieur Louis Marcotte, appuyé par monsieur Yvon Godin et résolu :

QUE la séance soit et est levée à 16 h 34.

ADOPTÉE



ÉMILE LORANGER, ing.
Maire



CLAUDE DESCHÊNES, avocat
Greffier de la Ville